



Rapport de présentation

ORDRE DU JOUR

I. Délibérations

Ingénierie et développement territorial

1. Stratégie foncière : protocole de coopération entre la communauté de communes les Balcons du Dauphiné et l'Établissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)

Rapporteur : monsieur Giroud, vice-président en charge de l'urbanisme et de la stratégie foncière

2. Veille et stratégie foncière : convention tripartite entre la commune de Frontonas, l'Établissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) et la communauté de communes les Balcons du Dauphiné. Rapporteur : monsieur Giroud, vice-président en charge de l'urbanisme et de la stratégie foncière

Décisions prises par le bureau dans le cadre de sa délégation du 01/03/2022 au 31/03/2022 Décisions prises par le président dans le cadre de sa délégation du 01/03/2022 au 31/03/2022

Services à la population

3. Festival du Solstice de Brangues : Tarification

Rapporteur : madame Pourtier, vice-présidente en charge de la culture, de la gestion des équipements sportifs et de l'avenir médical.

4. Orientations de la politique des services publics à la population

Rapporteur : madame Chebbi, vice-présidente en charge de la petite enfance, des actions en direction de la jeunesse et des services publics en milieu rural

Décisions prises par le bureau dans le cadre de sa délégation du 01/03/2022 au 31/03/2022 Décisions prises par le président dans le cadre de sa délégation du 01/03/2022 au 31/03/2022

Ressources

Décisions prises par le bureau dans le cadre de sa délégation du 01/03/2022 au 31/03/2022 Décisions prises par le président dans le cadre de sa délégation du 01/03/2022 au 31/03/2022

Environnement – transition écologique – cycles de l'eau

Décisions prises par le président dans le cadre de sa délégation du 01/03/2022 au 31/03/2022

II. Questions diverses

Ingénierie et développement territorial

- 1. Stratégie foncière : protocole de coopération entre la communauté de communes les Balcons du Dauphiné et l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)
- Rapporteur : monsieur Giroud, vice-président en charge de l'urbanisme et de la stratégie foncière

RAPPORT

Le foncier est un enjeu transversal permanent dès qu'il s'agit d'agriculture, de forêt, d'habitat, d'activités économiques, de services, d'environnement et d'aménagement du territoire au sens large. L'action foncière est un préalable à l'aménagement du territoire car le foncier est support de tout projet et une ressource précieuse et limitée.

La conciliation des usages du foncier est donc une nécessité pour un développement durable du territoire. L'élaboration d'une stratégie foncière s'avère indispensable pour gérer et maîtriser au mieux la ressource foncière dans le temps (orientations, priorisation, moyens...) en lien avec les ambitions portées par la collectivité et sa capacité à agir.

De plus, la loi climat et résilience du 22 août 2021 comporte de nombreuses dispositions visant à adapter les règles d'urbanisme pour lutter contre l'étalement urbain et protéger les écosystèmes. L'objectif est de diviser par deux le rythme d'artificialisation des sols dans les dix ans à venir pour atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050. Cette loi intègre des mesures concernant les collectivités territoriales notamment sur l'intégration de la lutte contre l'artificialisation des sols, toutes thématiques confondues. Les Balcons du Dauphiné vont devoir accompagner ces principes généraux intégrés dans la loi. Le ZAN impliquera une application adaptée de cet objectif afin que l'attractivité territoriale puisse toujours être assurée.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH) des Balcons du Dauphiné, une étude foncière doit être réalisée afin de concilier - entre autres - développement de l'habitat, gestion économe de l'espace et renforcement des centralités (centre-bourg, centre-village et polarités).

Au regard de tous ces enjeux, la collectivité souhaite travailler avec l'EPORA.

L'EPORA est un établissement public d'état chargé d'une mission de service public. A ce titre, il accompagne les collectivités et leurs groupements en charge des politiques d'aménagement pour identifier les gisements fonciers mobilisables, étudier et définir les stratégies de mobilisation foncière sur le court et long terme, capter les opportunités foncières, vérifier l'économie et la faisabilité des projets, pour orienter l'action foncière publique là où elle est la plus pertinente.

Le présent protocole de coopération vise à préciser les modalités de cette coopération. Il s'agit dans un premier temps de travailler sur l'étude foncière inscrite au PLH et, dans ce contexte, d'initier un protocole de coopération plus ambitieux afin de favoriser une application adaptée du ZAN permettant d'assurer l'attractivité territoriale. Il s'agit également de convenir des modalités de coopération pour développer, avec les communes, les projets et les actions de mobilisation foncière entrant dans les politiques publiques de compétence intercommunale et dans les orientations définies par l'intercommunalité.

Le président propose au conseil communautaire d'adopter les termes du protocole de coopération entre l'EPORA et la communauté de communes les Balcons du Dauphiné.

- 2. Veille et stratégie foncière : convention tripartite entre la commune de Frontonas, l'Établissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) et la communauté de communes les Balcons du Dauphiné.
- → Rapporteur : monsieur Giroud, vice-président en charge de l'urbanisme et de la stratégie foncière

RAPPORT

L'EPORA est un établissement public d'état chargé d'une mission de service public. A ce titre, il accompagne les collectivités et leurs groupements en charge des politiques d'aménagement pour identifier les gisements fonciers mobilisables, étudier et définir les stratégies de mobilisation foncière sur le court et long terme, capter les opportunités foncières, vérifier l'économie et la faisabilité des projets, pour orienter l'action foncière publique là où elle est la plus pertinente.

En partenariat avec les collectivités poursuivant les projets d'aménagement, l'EPORA met en œuvre les stratégies foncières. Il acquiert les terrains, en assure le portage financier et patrimonial, y réalise les travaux de requalification foncière le cas échéant, pour céder à la collectivité, son concessionnaire, ou l'opérateur qu'elle désigne, un terrain prêt à être aménagé dans un délai conforme à la stratégie foncière convenue.

La commune de Frontonas souhaite se doter d'une stratégie foncière et assurer une veille foncière sur l'ensemble de la commune. La convention de veille et de stratégie foncière fixe les modalités de la coopération publique entre l'EPORA, la commune et la communauté de communes sur tout le territoire communal.

La commune, l'EPORA et la communauté de communes préciseront par la suite le(s) périmètre(s) d'étude et de veille renforcée sur le(s)quel(s) des projets d'aménagement d'initiative publique pourront être envisagés.

La convention est signée pour une durée de 6 ans. Elle prévoit une enveloppe de 600 000 € HT réservée par l'EPORA pour le portage foncier et une enveloppe de 60 000 € HT pour la réalisation d'études préopérationnelles (50% EPORA et 50% commune).

Le président propose au conseil communautaire d'adopter les termes de la convention de veille et de stratégie foncière entre la commune de Frontonas, l'EPORA et la communauté de communes les Balcons du Dauphiné.

	Objets	Recettes	Dépenses	Sans impact financier
24-2022	Cession de l'ancien bâtiment du syndicat des eaux de Saint Hilaire- Chozeau à monsieur Cyril Bureau, entreprise Fronto Pneus	240 000,00 €		
25-2022	Convention de partenariat pluriannuelle avec l'association Expériences ViaRhôna		30 000€ / an pendant 3 ans	
26-2022	Abrogation de la décision n°06-2021 Cession d'un terrain à monsieur Smith et madame Mateos Zone d'Activités des Petites Champagnes à Hières-sur-Amby		72 597 € en dépense (annulation)	
27-2022	Cession d'un terrain à la société Cars Tech Motors Zone d'activités des Petites Champagnes à Hières-sur-Amby	87 116,40 €		

	Objets	Recettes	Dépenses	Sans impact financier
19-2022	Demande de subvention au Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) Schéma de signalétique touristique et de services	45 000 €		
20-2022	Bâtiment industriel à Montalieu-Vercieu Bail dérogatoire – Module 1 Société Apave Non Destructive Testing	19 030,32 € par an		
21-2022	Convention de servitudes avec Enedis pour l'extension de la zone d'activités du Rondeau à Saint-Chef	45€		
22-2022	Contrôle des installations électriques et gaz des structures petite enfance Société Socotec		612 € / an	
23-2022	Contrôle des installations électriques et gaz - Régie des eaux - Société Bureau Véritas		672 € / an	

25-2022	Adhésion au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)	1 000 €	
26-2022	Entretien adoucisseurs - Frédéric Boninchi - FB'Eau	Siège communautaire : chargement de sel, 60 € HT/intervention + 10 € HT par sac de 25 kg Crèche les Marmousets : entretien annuel, 75 € HT, chargement de sel, 60 € HT/intervention + 10 € HT par sac de 25 kg Crèche l'Isle aux enfants : entretien annuel, 105 € HT, chargement de sel, 60 € HT/intervention + 10 € HT par sac de 25 kg Crèche les Titous : entretien annuel, 75 € HT, chargement de sel, 60 € HT/intervention + 10 € HT par sac de 25 kg	
27-2022	Entretien 2022 crèche les Marmousets - Guicherd Paysages	1 050 €	
28-2022	Entretien 2022 crèche l'Isle aux Loupiots - Guicherd Paysages	504 €	
29-2022	Entretien 2022 crèche Pom de Reinette - Guicherd Paysages	654 €	
30-2022	Entretien 2022 Relais Petite Enfance (RPE) Tignieu - Guicherd Paysages	480 €	
31-2022	Entretien 2022 zone d'activités Beptenoud Nord - Guicherd Paysages	1 764 €	
32-2022	Entretien 2022 zone d'activités Buisson Rond - Guicherd Paysages	4 296 €	
33-2022	Entretien 2022 zone d'activités Les Sambètes - Guicherd Paysages	3 447 €	
34-2022	Entretien 2022 zone d'activités Les Serpollières - Guicherd Paysages	3 618 €	

	<u> </u>		
35-2022	Entretien 2022 zone d'activités Les Triboullières - Guicherd Paysages	3 648 €	
36-2022	Entretien 2022 zone d'activités de Charray - Les Jardins Vignolais	432 €	
37-2022	Entretien 2022 pôle Galilée - Les Jardins Vignolais	3 360 €	
38-2022	Entretien 2022 zone d'activités la Levaz Basse - Les Jardins Vignolais	720 €	
39-2022	Entretien 2022 crèche l'Isle aux Enfants - Jordan Père et Fils	859,93 €	
40-2022	Entretien 2022 site de Villemoirieu- Jordan Père et Fils	2 263,99 €	
41-2022	Entretien 2022 Voie Verte - Jordan Père et Fils	8 358 €	
42-2022	Entretien 2022 terrain de foot Morestel - Parcs et Sports	2 448 €	
43-2022	Entretien 2022 Relais Petite Enfance (RPE) Isle aux Bambins et zone d'activités des 4 vies et des Prairies - Paysages Services	9 588 €	
44-2022	Entretien 2022 ViaRhôna Est - Sartel	11 037,60 €	
45-2022	Entretien 2022 zone d'activités Petites Champagnes - Sartel	2 041,20 €	
46-2022	Entretien 2022 piste athlétisme Morestel - Synthétique service	3 420 €	
47-2022	Entretien 2022 espaces verts secteur les Avenières (zone d'activités du Bert, zone d'activités du Perrier, maison Paradis, crèche les Galopin) - Vacher Paysage	4 791,06 €	

	Entration 2022 concess warts sections		
48-2022	Entretien 2022 espaces verts secteur Montalieu/Porcieu/Bouvesse (zone d'activités du Mont Revolon, étang de Bouvesse-Quirieu, crèche Porcieu- Amblagnieu) - Vacher Paysage	11 648,76 €	
49-2022	Entretien 2022 zone d'activités Arandon - Vacher Paysage	7 397,40 €	
50-2022	Entretien 2022 crèche Gavroche - Vacher Paysage	462€	
51-2022	Entretien 2022 Etangs de la Serre - Vacher Paysage	3 138,19 €	
52-2022	Entretien 2022 espaces verts secteur Morestel (accès à la piste d'athlétisme, gymnase, maison de santé, piscine et crèche les Titous) - Vacher Paysage	5 812,24 €	
53-2022	Entretien 2022 sentier botanique Charray + Sentier Sermerieu - Vacher Paysage	1 186,56 €	
54-2022	Entretien espaces verts Crèche la Farandole des Petits Pas - Vert d'Eau Paysage	2 133,43 €	
63-2022	Contrat d'hébergement sur serveur mutualisé et services associés pour X'Map et Next'Ads Société Sirap	11 803,03 €	
71-2022	Travaux de réfection de réseaux - zone d'activités des Prairies à Frontonas - Société Eric Comte	47 079 €	
72-2022	Contrat d'entretien des toitures des bâtiments de la communauté de communes Société 3A Rénovation	12 672 €	

Services à la population

- 3. Festival du Solstice de Branques : Tarification
- Rapporteur : madame Pourtier, vice-présidente en charge de la culture, de la gestion des équipements sportifs et de l'avenir médical.

RAPPORT

Le Solstice de Brangues veut favoriser la place de tous les publics au travers de la diffusion d'une programmation accessible, exigeante et originale.

Celle-ci devra incarner une programmation jeune public, des spectacles en itinérance et tisser des passerelles avec le dispositif Faites des Arts. Elle favorisera des spectacles qui prennent en compte les qualités du site et son caractère patrimonial.

La tarification proposée reflète le souhait de pouvoir accueillir un public plus large et familial :

- un tarif pour les jeunes de moins de 18 ans : 10 €
- un tarif adulte réduit : 15 €
- un tarif adulte : 20 €

Les tarifs réduits s'appliquent aux étudiants, demandeurs d'emploi et allocataires RSA (sur justificatif).

Le président propose au conseil communautaire d'approuver la grille tarifaire qui sera mise en œuvre dès la saison 2022.

- 4. Orientations de la politique des services publics à la population
- Rapporteur : madame Chebbi, vice-présidente en charge de la petite enfance, des actions en direction de la jeunesse et des services publics en milieu rural

RAPPORT

Conformément au processus décisionnel mis en place par le conseil communautaire permettant d'élaborer les politiques publiques des Balcons du Dauphiné, un comité de travail a été organisé autour de la thématique « espaces d'accueil et de services à la population ».

L'enjeu est de définir une stratégie d'accès des habitants à des services publics de qualité, y compris des services des Balcons du Dauphiné et de ses partenaires institutionnels ou locaux.

34 élus ont participé aux 3 comités de travail au 2^{ème} semestre 2021 animés par la vice-présidente en charge de la thématique des services en milieu rural.

Des constats, réflexions et propositions se sont dégagés de ces rencontres.

La première réunion du 6 avril 2021, en visioconférence, s'est déroulée autour de la présentation de l'offre de service proposée par l'espace France Services, sur Morestel actuellement.

Les participants et notamment les nouveaux élus ont découvert le service. Les élus pointent un défaut d'information entre les communes y compris leurs Centre Communaux d'Actions Sociales (CCAS) et l'intercommunalité sur ce sujet.

Les débats du groupe lors de la 2ème séance du 8 juin 2021 ont porté particulièrement sur l'accompagnement numérique des habitants. Il est pointé l'intérêt de la dématérialisation dans la vie quotidienne des habitants, ses aspects positifs mais aussi la perte de lien humain, la difficulté de joindre les services publics et la nécessité de conserver un accueil de proximité, sans se substituer au rôle de l'État.

Le 3^{ème} comité de travail du 28 septembre 2021 a permis aux élus d'exprimer les finalités attendues de cette politique. Cet atelier a été organisé en sous-groupes pour favoriser la parole et faire émerger des priorités sur la thématique des espaces d'accueil et de services aux habitants tout en les caractéristiques de services ruraux, de qualités, visibles et équitables

Ces propositions, organisées autour de 5 axes ont été présentées à la commission transversale du 10 février 2022. Cette dernière a émis des recommandations en proposant un sixième axe. Le bureau communautaire du 28 février a pris connaissance des orientations dégagées ; il a proposé d'une part que les 6 axes ne présentent pas de priorisation les uns par rapport aux autres car plusieurs thématiques se recoupent et sont liées et, d'autre part, qu'en amont d'un projet de Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), il soit mis en place une réflexion sur l'intérêt, la capacité de l'intercommunalité à accompagner les CCAS communaux.

Ces orientations sont maintenant soumises au conseil communautaire et s'organisent sur les 6 axes suivants :

- Axe 1 : Conforter la place de la commune dans la qualité du service rendu à l'usager
- Axe 2 : Favoriser l'accompagnement numérique des habitants
- Axe 3 : Organiser l'itinérance des services
- Axe 4: Construire une communication efficace
- Axe 5 : Contribuer à l'émergence d'espaces facilitant le lien humain
- Axe 6 : Engager l'intercommunalité en appui aux communes, pour la préservation des services publics et dans une posture d'accompagnement aux CCAS

Cette stratégie complète est présentée en annexe à la délibération jointe.

Le président propose au conseil communautaire de valider les orientations stratégiques en matière de politique des services en milieu rural.

Orientations de la politique publique « services publics en milieu rural »

Contexte

En 2017, le nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), les Balcons du Dauphiné, a opté pour la compétence optionnelle intitulée « gestion des Maisons de Services au Public (MSAP) ». Elle reposait sur le fonctionnement de 2 services situés à Saint-Chef et Morestel au sein des bâtiments communautaires. La MSAP sur Morestel, héritage du service emploi puis du relais de services au public, est déjà reconnue et repérée par les habitants comme lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement dans les démarches administratives, d'emploi et vers le numérique. Le service sur Saint-Chef reçoit une faible fréquentation.

A l'issue du diagnostic du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, il a paru souhaitable de déplacer ce point d'accueil sur le secteur de Crémieu et de créer une 2ème MSAP sur le site communautaire de Villemoirieu afin de mailler le territoire des Balcons et ainsi offrir une meilleure proximité des services aux habitants.

En parallèle, les dispositifs étatiques qui se sont succédés visent principalement le maintien dans les territoires de services nationaux. Aujourd'hui France services compte 9 partenaires : la direction générale des finances publiques, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, la Poste, Pôle emploi, la caisse nationale des allocations familiales, l'assurance maladie (CPAM), l'assurance retraite et la mutualité sociale agricole (MSA).

En 2020, le conseil communautaire s'est engagé dans un nouveau processus décisionnel dont l'objectif est de construire avec l'ensemble des élus du territoire, les grandes orientations des politiques publiques et des projets intercommunaux. Ce processus décisionnel s'appuie sur la constitution de comités de travail dont le comité de travail « espaces d'accueil et services aux habitants ».

La réflexion se veut large car l'offre de services à la population ne se limite pas à la gestion des espaces France Services et à la mise en commun de bureaux. Il s'agit en effet de définir le niveau de services à déployer sur le territoire à la fois par la communauté de communes dans ses espaces dédiés, qu'il s'agisse de services communautaires ou portés par d'autres. Ce comité de travail interroge également les questions d'accessibilité et de proximité. Aussi, l'enjeu identifié par les élus communaux et intercommunaux qui ont participé au comité de travail est la définition d'une stratégie d'accès des habitants à des services publics de qualité, qu'ils soient portés par les Balcons du Dauphiné, les communes ou d'autres partenaires institutionnels ou locaux.

La situation du territoire

Le diagnostic socio-démographique, qui s'est construit en parallèle et qui s'appuie sur des enquêtes et rencontres thématiques avec la population, permet d'alimenter la réflexion portée et la met en regard. En effet la structure démographique du territoire dit des choses sur les services à déployer. D'autres part, dans le cadre de la construction du projet de territoire et des différentes instances qui l'ont permise, il a été décidé de regarder les besoins des populations.

Les Balcons, un territoire riche de sa population,

L'intercommunalité des Balcons du Dauphiné est un vaste territoire sur lequel vivent environ 77 331 personnes. Il connait donc une croissance démographique soutenue tant à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise qu'à l'échelle départementale. Entre 2012 et 2017, la population a augmenté de +1,47 % en moyenne par an. 71% des communes sont en croissance de population.

Cette évolution résulte à la fois d'un solde naturel positif (+0,51 % par an) et d'un solde migratoire positif (+0,84 % par an).

Les dynamiques démographiques et résidentielles observées confirment une vague de périurbanisation soutenue qui se diffuse d'Ouest en Est. Les chiffres de population et de développement résidentiel montrent un développement qui tend d'ailleurs à se ralentir à l'Ouest du territoire (secteurs de contact avec les agglomérations lyonnaise et nord-iséroise) alors qu'il s'accélère à l'Est (plateau de Crémieu, Rhône Bleu, secteur des Avenières). De plus, les signaux du modèle périurbain se voient renforcés avec une croissance de la population plus importante dans les petites communes que dans les pôles urbains et une prédominance de l'habitat individuel.

Il faut noter que certaines villes telles les Avenières Veyrins-Thuellin, Saint-Chef ou Crémieu ont une dynamique démographique relativement modeste en comparaison de leur développement résidentiel. Cela signifie qu'elles construisent du logement et que pour autant elles ne gagnent pas ou peu d'habitants en proportion et que par conséquent elles portent plus particulièrement les effets de la décohabitation.

Un territoire de familles,

Il est constaté une part importante d'enfants, un départ marqué des jeunes actifs, et moins de + de 60 ans que la moyenne nationale et départementale, dont le nombre augmente néanmoins plus rapidement qu'ailleurs.

Les Avenières Veyrins-Thuellin, Crémieu, et Morestel ont des indices de jeunesse -rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus- qui se situent au niveau de la moyenne nationale, mais bien en dessous de la moyenne intercommunale. A contrario des communes telles Montalieu-Vercieu, Vernas, Leyrieu, Courtenay ou Montcarra, qui ont des indices élevés. Cela ne veut pas dire que les communes ayant un faible indice n'ont pas de jeunes mais que leur population est plus équilibrée.

La part des 15-29 ans est de 14,9 % et 17 communes se situent au-dessus de la moyenne intercommunale. Montalieu-Vercieu, Charrette, Hières-sur-Amby, Trept, Arandon-Passins, Vignieu et Vasselin se situent autour de la moyenne nationale (17,5%).

L'analyse de la pyramide des âges a montré que si les personnes âgées restent minoritaires dans le territoire, leur nombre augmente. De nouveaux besoins sont donc à prendre en compte ; une réflexion particulière pourra être menée en termes de logements (localisation, taille, adaptation), d'équipements (type, proximité, accès) et d'accompagnement, sans oublier les gisements éventuels en matière de création d'emplois (services à la personne, par exemple).

Avec quelques fragilités,

Le revenu médian dans le territoire de la communauté de communes s'élève à 23 610 €. Parmi ses habitants 7 619 personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Il est constaté des inégalités socio-économiques importantes, notamment entre les villes -où les ménages sont plus modestes- et les petites communes. Par ailleurs, on remarque de fortes disparités en termes de revenus des ménages selon le statut d'occupation du logement. Des situations de pauvreté sont relevées au sein des ménages locataires. Toutefois, près de 10 % des propriétaires occupants se situent sous le seuil de pauvreté, indiquant des potentielles situations de précarité, moins visibles.

Côté services

Les élus ont découvert des services et notamment celui de France Services. Les élus pointent un défaut d'information entre les communes, leur CCAS et l'intercommunalité.

Les Balcons s'articulent autour des 47 communes et de l'intercommunalité. La structure du territoire pose plus qu'ailleurs l'importance du rôle que devront jouer les polarités dans l'animation des bassins de service. Ceux-ci constituent la plus petite échelle à laquelle les habitants ont accès aux services et équipements de la vie courante :

- pour les équipements concurrentiels : supermarché, magasins de vêtements, électroménagers, meubles, librairie banque...
- les équipements non concurrentiels : gendarmerie, maison de retraite, crèche, équipements sportifs, écoles...
- les équipements de santé : médecin généraliste, infirmier, pharmacie...
- les équipements d'éducation : collège, lycée...

Le territoire présente des situations hétérogènes :

- 5 des 6 polarités du territoire ont une gamme d'équipements assez complète (collège, médecins, opticiens, supermarchés...). La commune de Saint-Chef ne présente pas le même niveau d'équipement.
- 20 communes présentent un niveau d'équipement dit de proximité (école, boulangerie...).
- Les communes du plateau de l'Isle Crémieu sont moins dotées.

Toutefois il apparaît que la distance en temps des principaux équipements est limitée et 46 communes y accèdent en moins de 15 minutes. De même en terme de commerces, il est constaté une offre alimentaire modérée quantitativement, qui est partiellement compensée par une offre qualitativement développée, pour un territoire à dominante rurale avec la présence de quelques enseignes en équipement de la personne, de la maison ou culture-loisirs. Le tissu de petits centres-bourgs en matière de commerces de proximité (alimentaire, hygiène-santé-beauté, bar-tabac-presse...) répond globalement aux besoins des populations locales. Par contre l'offre alimentaire de base reste fragile, en effet l'offre alimentaire alternative (tournées, ventes directes) reste limitée et beaucoup de communes n'ont plus qu'un commerce alimentaire ou un dernier café restaurant.

Concernant les offres de santé, il existe 3 maisons de santé pluridisciplinaire labelisées et 15 pharmacies. Il est comptabilisé 43 médecins généralistes en activité régulière. La densité médicale en France est de 8,6 médecins généralistes libéraux pour 10 000 habitants. Sur le territoire, la densité médicale est évaluée à 5,6 médecins généralistes pour 10 000 habitants. 30% des médecins, soient 13 médecins, ont moins de 40 ans et 28 % ont plus de 60 ans. La moyenne nationale est de 23 % pour les moins de 40 ans et 32 % pour les plus de 60 ans. La population, croissant, cela augmente, de fait, le nombre de patients et notamment les patients de plus de 70 ans en lien avec le vieillissement de la population. Certains patients se retrouvent sans médecin traitant. Les médecins actuellement installés n'ont pas la capacité de couvrir toute la patientèle.

La mobilité et la couverture numérique, des problématiques qui doivent être appréhendées lorsque l'on parle de proximité et/ou d'accessibilité de services :

La desserte numérique du territoire est nécessaire pour garantir sa performance économique, son attractivité résidentielle mais elle est également essentielle en matière d'équité sociale. L'Est du territoire est moins bien couvert que l'Ouest. De plus, le taux d'équipement et de connectivité est à relier au niveau des revenus, à la situation socio-économique et à l'éloignement aux équipements et aux services. Ainsi, la réduction de la fracture numérique notamment à l'Est du territoire est un enjeu. Le numérique est un instrument majeur pour les services publics (e-administration, santé), c'est également un avantage conséquent en termes de qualité de vie (loisir, télétravail...) et de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). L'accompagnement numérique des habitants apparaît comme un enjeu majeur car même s'il est pointé, l'intérêt de la dématérialisation dans la vie quotidienne des habitants, ses aspects positifs (démarches facilitées par une possibilité de les effectuer hors temps de travail, gain de temps sans file d'attente, économie en photocopies, timbres, ...) les effets négatifs sont également soulignés : perte de lien humain, difficulté pour joindre les services publics. Cela confirme la nécessité de conserver un accueil de proximité, sans se substituer au rôle de l'Etat.

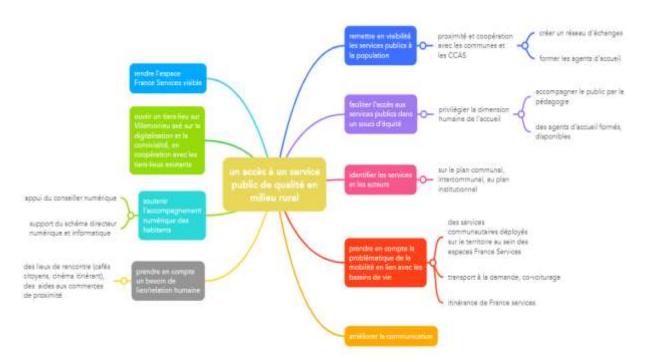
En outre il est noté que les ménages du territoire sont multi-motorisés et les déplacements domicile travail, se font en lien avec les pôles d'emplois des territoires voisins. Ils se font majoritairement en voiture. En effet, les solutions alternatives sont uniquement assurées par les 14 lignes de cars régulières «Trans Isère» qui desservent le territoire.

La vulnérabilité socioénergétique liée à la mobilité touche particulièrement les territoires périurbains et ruraux au sein desquels les habitants effectuent quotidiennement des distances importantes pour aller travailler, le plus souvent en voiture. Eu égard au coût de l'énergie, les ménages les plus précaires peuvent se retrouver fortement fragilisés. Dans notre territoire, la partie Est apparaît la plus vulnérable : elle conjugue des distances domicile-travail importantes et des ménages aux revenus plus faibles qu'à l'Ouest

Les orientations de la politique d'accès aux services,

Les principaux services publics (hors écoles et structures petite enfance) et services médicaux ou « institutionnels » restent en périphérie du territoire, ce qui repose le problème de leur accessibilité.

In fine, l'ensemble a produit des éléments permettant de dessiner une feuille de route pour développer des orientations politiques afin de favoriser un accueil de qualité des habitants sur le territoire.



Quelle vision des services publics sur les Balcons à l'horizon 2030 ?

En 2030, grâce à la politique développée en matière de services publics aux habitants, les Balcons ont développé un service au public, rural, de qualité, visible et équitable.

L'enjeu de développer la communication entre communes et intercommunalité a été mesuré. En effet, les services publics, ont été mis en visibilité grâce au travail de coopération avec les communes et leurs CCAS. Des outils de communication ont été construits comme support afin de faciliter l'identification des services et des acteurs tant sur le plan communal, intercommunal, qu'institutionnel. Le schéma directeur numérique et informatique des Balcons porte également cet objectif (via un outil tel qu'un « portail » informatique commun). La communauté de communes transmet mensuellement des informations synthétiques aux communes afin qu'elles relayent directement les informations aux usagers. Des outils communs de communication pour les usagers sont en place : un kit du nouvel arrivant, mise en réseau des informations sur les panneaux pocket, les réseaux sociaux.

La commune a été confortée dans son rôle de premier maillon de proximité et d'information pour la population. Pour faciliter le travail d'accueil des agents communaux, un réseau d'échanges avec les services communautaires a été mis en place. Les agents communaux et intercommunaux se réunissent mensuellement et organisent des temps de formation afin de mettre en place une charte d'accueil des usagers, analyser leur pratique et s'informer. Les agents sont en capacité de réaliser un diagnostic de l'usager et faciliter ainsi la réponse aux habitants : orientations adaptées, facilitation numérique.

Ce travail de coopération fait écho au travail de mutualisation porté par les communes et l'intercommunalité.

Néanmoins l'accessibilité aux services est une composante essentielle sur un territoire vaste comme celui des Balcons du Dauphiné, la mobilité est un enjeu fort de celle-ci.

Les actions travaillées dans le cadre de la politique mobilité offrent des solutions alternatives aux habitants ; les services communautaires, tel que celui proposé par les agents France Services, ont développé une itinérance permettant d'être au plus près des habitants et sont présents sur les polarités du territoire. Les services sont accessibles par voie cyclables et transports collectifs.

La préservation du contact humain, le besoin d'accompagnement des populations fragilisées reste une priorité. Une attention particulière est toujours portée aux publics les plus fragiles, pour limiter les risques de rupture en matière numérique, en favorisant l'acculturation numérique pour faciliter l'accès aux nouvelles formes du service public. Un travail de partenariat avec les CCAS, le département, les dispositifs d'insertion, les services des Balcons sont un atout majeur pour le territoire ; la collaboration permet d'identifier les personnes en difficulté, de les orienter et de les accompagner sur les services pertinents.

Dans cet esprit de lien social, les 2 tiers-lieux sur Villemoirieu et Morestel offrent des espaces axés sur la convivialité, l'attractivité, la flexibilité, la personnalisation de l'accueil.

Ces espaces ont vocation à faciliter la rencontre entre des acteurs hétérogènes, à être des lieux ressources. Une gouvernance partagée est mise en place avec les acteurs du territoire : associations, les entreprises, les communes...

Les co-workers y trouvent des espaces de travail partagé et collaboratif pour travailler autrement.

Des publics d'horizons divers s'y croisent autour d'animations et d'évènements variés.

Une attention particulière est apportée au ciblage des publics « invisibles » et fragilisés afin de s'adresser à TOUS les citoyens.

Une mise en réseau des acteurs « facilitateurs de lien social » (tiers-lieux, café citoyens, parentalité...) est en place afin d'animer l'ensemble du territoire.

Dans cette même dynamique, la communauté de communes a mené une réflexion avec les CCAS communaux afin de préciser la capacité des Balcons à accompagner les politiques sociales.

In fine, le tissage de ces actions a ainsi permis de développer une offre de services pertinente à destination de l'ensemble des habitants. Les nouveaux arrivants trouvent également un accueil global de proximité leur permettant d'obtenir une réponse à l'ensemble de leur questionnement : m'orienter vers le relais petite enfance adéquat, me faire aider dans les démarches institutionnelles à réaliser lors de mon installation (changements d'adresse de mon certificat d'immatriculation, pour mon dossier d'assurance maladie, comment m'inscrire à Pôle Emploi ...), être renseigné sur les demandes de logement public ou pour trouver le services des eaux, acheter une carte de transport scolaire...

Les agents d'accueil communaux tout autant que ceux de l'intercommunalité assurent l'interface souhaitée par les élus.

Orientations pour la politique des services publics en milieu rural

- Axe 1 : Conforter la place de la commune dans la qualité du service rendu à l'usager
- Axe 2 : Favoriser l'accompagnement numérique des habitants
- Axe 3 : Organiser l'itinérance des services
- Axe 4: Construire une communication efficace
- Axe 5 : Contribuer à l'émergence d'espaces facilitant le lien humain

Axe 6 : Engager l'intercommunalité en appui aux communes, pour la préservation des services publics et dans une posture d'accompagnement aux CCAS

	Objets	Recettes	Dépenses	Sans impact financier
20-2022	Construction de 8 logements locatifs sociaux à Tignieu-Jameyzieu : octroi d'une subvention Programme Local de l'Habitat (PLH) au bailleur Alpes Isère Habitat (AIH)		20 939,20 €	
21-2022	Démolition-reconstruction de 31 logements locatifs sociaux à Saint-Chef : octroi d'une subvention Programme Local de l'Habitat (PLH) au bailleur Alpes Isère Habitat (AIH)		95 532,50€	
22-2022	Construction de 9 logements locatifs sociaux à Tignieu-Jameyzieu : octroi d'une subvention Programme Local de l'Habitat (PLH) au bailleur Société Dauphinoise pour l'Habitat (SDH)		28283,50€	
23-2022	Partenariat avec l'association les Nouvelles Rencontres de Brangues (NRB) : attribution d'une subvention		34 000 €	

	Objets	Recettes	Dépenses	Sans impact financier
60-2022	Demande subvention - Soutien aux Relais Petite Enfance (RPE)	3 049 € / RPE		
61-2022	Remboursement d'une activité à la piscine intercommunale des Balcons du Dauphiné		200,00€	
69-2022	Organisation du festival de l'Isle en scène 2022 Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec Périscope et la communauté de communes des Balcons du Dauphiné		3 165,00 €	
70-2022	Organisation du festival de l' Isle en scène 2022 Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec Just Looking productions et la communauté de communes des Balcons du Dauphiné		4 745,50 €	
73-2022	Convention de mise à disposition du gymnase des Balcons du Dauphiné et la piste d'athlétisme au lycée Camille Corot de Morestel	14,50€/h pour le gymnase 5€/h pour la piste d'athlétisme		

Ressources

Décisions prises par le bureau dans le cadre de sa délégation du 01/03/2022 au 31/02/2022

	Objets	Recettes	Dépenses	Sans impact financier
28-2022	Constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de mobilier			Х

	Objets	Recettes	Dépenses	Sans impact financier
60,0000	Accompagnement au passage à la		C 422 C	
62-2022	nomenclature comptable M57 sur le logiciel métier finances		6 132 €	
			Forfait annuel unitaire de	
			40 € par carte d'achat	
			Forfait annuel de 100 €	
64-2022	Mise en place de solution « carte		pour le service E-Cap	
04-2022	achat »		Commission sur flux	
			appliquée sur les	
			transactions carte achat:	
			0,25% par transaction	

Environnement – transition écologique – cycles de l'eau

	Objets	Recettes	Dépenses	Sans impact financier
24-2022	Contrat enlèvement déchets industriels banals site d'Optevoz - Gouvernayre recyclage		location mensuelle benne 8 m³ multi : 42 € - échange benne 8 m³ multi : 90 € - traitement par tonne DIB en mélange TGAP 2022 incluse : 216 €	
55-2022	Signature d'un devis relatif à l'étude : évaluation faune flore - AROL Biodiversités		7 250 €	
56-2022	Signature d'un devis relatif à la réalisation d'une étude - EPTEAU		11 466 €	
57-2022	Signature d'un devis relatif à la mission écologue - Reflex environnement		7104 €	
65-2022	Contrat pour analyses ponctuelles de potabilité - Carso		frais d'analyse : 119,28 € autres frais : 82,92 €	
66-2022	Avenant 1 au contrat relatif au nettoyage des locaux de la régie eau-assainissement à Optevoz - Optipropre services		1 416,18 €	
67-2022	Contrat d'entretien partiel des espaces verts Sites eau potable 2022 (2 passages) Vacher paysage		6 120 €	
68-2022	Contrat d'entretien partiel des espaces verts Sites assainissement 2022 (2 passages) Vacher paysage		6 316,80 €	

QUESTIONS DIVERSES